

Le 25 juin 2018

Un Sunny Side of the Doc placé sous le signe de l'inquiétude et de la mobilisation

A l'heure où se tient le Sunny Side of the Doc, le SPECT fait part de sa très vive préoccupation quant à l'avenir d'un pan entier de producteurs de documentaires et d'agences de presse, un an après la mise en place de la nouvelle réforme du Fond de Soutien Documentaire au CNC. La réduction annoncée de l'offre linéaire de France Télévisions vient renforcer le sentiment d'inquiétude.

Depuis maintenant 5 ans, la tendance se confirme : le financement du documentaire, notamment les investissements des chaînes françaises et l'apport du CNC, est très clairement orienté à la baisse. Les premiers sont passés de 243 millions d'euros en 2013 à 195,3 millions en 2017 quand le second passait lui de 95,7 à 80 millions. Au total, les financements sont en recul de près de 92 millions, soit une baisse de 19%.

Toutefois, l'an dernier à la même époque, un certain optimisme pouvait être de mise : une nouvelle réforme du Fond de Soutien Documentaire qui faisait plutôt consensus, entré en vigueur. Elle permettrait, pensait-on, de stabiliser enfin les règles pour plusieurs années. Cela devait donner aux producteurs la visibilité indispensable pour développer et produire des documentaires dans de bonnes conditions de sécurité économique et juridique.

Pourtant, dès début 2018, les difficultés d'application se sont révélées très importantes avec le renvoi quasi systématique en commission sélective des œuvres produites pour les cases TNT, notamment celles des grands groupes privés. Cette remise en cause du soutien à des œuvres aidées depuis de longues années, 9 ans pour certaines, sans annonce préalable ou concertation, menace la pérennité de nombreuses sociétés de productions. Cela revient aussi à nier la qualité des équipes artistiques et techniques qui réalisent ces documentaires. Cela donne enfin le sentiment que, contrairement aux autres genres, le CNC privilégie une approche trop classique, voire « élitiste » de la notion d'œuvre pour le documentaire.

Plus globalement, il est très important de constater que les nouvelles façons de produire, les formes innovantes d'écriture, l'incarnation, dont les exemples internationaux, à commencer par la BBC, nous

montrent à quel point elles peuvent être un vecteur de modernité, soient bien intégrées dans l'offre de documentaires proposée aux téléspectateurs. C'est en effet la meilleure façon pour que le documentaire français renforce son exposition à l'international et devienne l'un des grands acteurs mondiaux du secteur.

A ce titre, il nous semblerait restrictif et même contreproductif que le soutien du CNC soit réservé aux projets documentaires destinés à des diffuseurs de service public. Et ce d'autant plus que le « scénario de l'anticipation » pour la réforme de l'audiovisuel public présentée par Madame Françoise Nyssen annonce la disparition de la diffusion linéaire de France 4 et pose la question de celle de France Ô. Le risque est donc grand de voir l'exposition des documentaires sur France Télévisions se réduire dans un futur proche, ce qui serait une catastrophe pour toute la filière déjà en forte tension, et particulièrement pour les emplois qui y sont rattachés.

Vous pouvez joindre Vincent Gisbert pour toute question complémentaire au 01 40 53 23 38 ou par mail : vincentgisbert@spect.fr

